



Infos générales du CERFA pour déposer une subvention en 2024

DÉLÉGATION DE POUVOIR

Pour engager l'association dans une convention ou une demande de financement (subvention municipale, prestation CAF ...) il faut faire la demande à votre CAFT afin d'obtenir via le Délégué Général ou le Délégué National aux Finances une délégation de pouvoir vous permettant de faire la demande au nom des EEDF.
IMPORTANT : il est interdit d'engager l'association dans des conventions de location avec bail sans accord des services nationaux.

1. Identification de l'association

- 1.1 Nom - Dénomination : ECLAIREUSES ECLAIREURS DE France
Sigle de l'association : EEDF Site web : eedf.fr
- 1.2 Numéro Siret : Siècle social 775 675 598 00665
- 1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : W932002229
(si vous ne disposez pas de ces numéros, voir la notice)
- 1.4 Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local) : /
Date Folio : Tribunal d'instance : /
- 1.5 Adresse du siège social : 12 place Georges Pompidou
Code postal : 93160 Commune : NOISY LE GRAND
Commune déléguée le cas échéant :
- 1.5.1 Adresse de gestion ou de correspondance (si différente) :
Code postal : Commune :
Commune déléguée le cas échéant :
- 1.6 Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts)
Nom : PILLET Prénom : Louise
Fonction : Présidente
Téléphone : 01 48 15 17 66 Courriel : presidence@eedf.fr
- 1.7 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)
Nom : Prénom :
Fonction :
Téléphone : Courriel :

2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s)?

☒ oui ☐ non

Type d'agrément :

attribué par

en date du :

JEUNESSE ET EDUCATION POPULAIRE (JEP) Arrêté N°2024-JEP-09

JEUNESSE ET SPORT

05/09/2024

EDUCATION NATIONALE (AECEP)

Renouvelé

27/06/2023

TOURISME

ATOUT FRANCE

04/05/2021

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ?

☒ oui ☐ non

Si oui, date de publication au Journal Officiel :

10 | 8 | 1 | 19 | 12 | 15

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ?

☐ oui ☒ non

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet ne pas utiliser de sigle)

Fédération du Scoutisme Français.

Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire.

Jeunesse au Plein air.

Conseil National des Loisirs et du Tourisme Adapté (CNLTA).

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : ☒ non ☐ oui Si oui lesquelles ?

Association sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée :

4. Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre de bénévoles : Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée	4 036
Nombre de volontaires : Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)	24
Nombre total de salariés :	66
dont nombre d'emplois aidés	1
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	61
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	0
Adhérents : Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association	13 609

